



Actions Marie Skłodowska-Curie

Juin 2022 | Postdoctoral Fellowships

Conseils pour la rédaction

PCN AMSC | pcn-mariescurie@recherche.gouv.fr



Grille d'évaluation, notation & résultats 2021

Une évaluation sur trois critères - Grille 2022

Excellence	Impact	Quality and efficiency of the implementation
<p>Quality and pertinence of the project's research and innovation objectives (and the extent to which they are ambitious, and go beyond the state of the art)</p>	<p>Credibility of the measures to enhance the career perspectives and employability of the researcher and contribution to his/her skills development</p>	<p>Quality and effectiveness of the work plan, assessment of risks and appropriateness of the effort assigned to work Packages</p>
<p>Soundness of the proposed methodology (including interdisciplinary approaches, consideration of the gender dimension and other diversity aspects if relevant for the research project, and the quality of open science practices)</p>	<p>Suitability and quality of the measures to maximise expected outcomes and impacts, as set out in the dissemination and exploitation plan, including communication activities</p>	<p>Quality and capacity of the host institutions and participating organisations, including hosting arrangements</p>
<p>Quality of the supervision, training and of the two-way transfer of knowledge between the researcher and the host</p>	<p>The magnitude and importance of the project's contribution to the expected scientific, societal and economic impacts</p>	
<p>Quality and appropriateness of the researcher's professional experience, competences and skills</p>		
<p>50 %</p>	<p>30 %</p>	<p>20 %</p>

La notation et le score seuil

Chaque critère est évalué sur 5 :

0 – Proposal fails to address the criterion or cannot be assessed due to missing or incomplete information.

1 – Poor. The criterion is inadequately addressed, or there are serious inherent weaknesses.

2 – Fair. Proposal broadly addresses the criterion, but there are significant weaknesses.

3 – Good. Proposal addresses the criterion well, but a number of shortcomings are present.

4 – Very Good. Proposal addresses the criterion very well, but a small number of shortcomings are present.

5 – Excellent. Proposal successfully addresses all relevant aspects of the criterion. Any shortcomings are minor.

Nota Bene : Le score total doit atteindre un score seuil minimum de 70%

Nouveauté Horizon Europe : restriction de resoumission

Impossible de déposer une candidature l'année suivante pour les propositions ayant eu moins de 70% au dernier appel.

PF 2021 - Scores seuils

European Postdoctoral Fellowships							
Panel	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
CHE	92,8						
ECO	92						
ENG	92,8						
ENV	93,6						
LIF	94,4						
MAT	92,4						
PHY	92,2						
SOC	93,6						

Global Postdoctoral Fellowships							
Panel	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
CHE	92						
ECO	83,8						
ENG	95						
ENV	95,8						
LIF	95,8						
MAT	92						
PHY	94,2						
SOC	92,8						

Légende :

- Score seuil le plus élevé
- Score seuil le plus bas

PF 2021 - Taux de succès

European Postdoctoral Fellowships			
Panel	Number of Proposals		
	Evaluated	Retained for Funding	Success Rate
CHE	1062	148	13,94 %
ECO	123	17	13,82 %
ENG	1052	143	13,59 %
ENV	896	123	13,73 %
LIF	1672	230	13,76 %
MAT	163	23	14,11 %
PHY	847	119	14,05 %
SOC	1624	222	13,67 %
Total	7439	1025	13,78 %

Global Postdoctoral Fellowships			
Panel	Number of Proposals		
	Evaluated	Retained for Funding	Success Rate
CHE	65	11	16,92 %
ECO	9	2	22,22 %
ENG	70	11	15,71 %
ENV	119	19	15,97 %
LIF	119	19	15,97 %
MAT	13	2	15,38 %
PHY	69	11	15,94 %
SOC	344	56	16,28 %
Total	808	131	16,21 %

Postdoctoral Fellowships			
Panel	Number of Proposals		
	Evaluated	Retained for Funding	Success Rate
TOTAL	8247	1156	14,02%

Pour plus d'informations sur les PF : [Statistiques PCN](#)



Conseils d'écriture des propositions

Ces conseils sont basés sur l'analyse d'un échantillon des rapports d'évaluation des propositions Postdoctoral Fellowships 2021

Critère 1 : Excellence (1/8)

1. Le projet scientifique

a. Introduction

- Introduire clairement les enjeux à résoudre ou à traiter
- Donner des éléments de contextualisation liés à l'état de l'art mais également aux objectifs de recherche et aux buts à atteindre
- Proposer un projet qui est appuyé par des données préliminaires détaillées et solides, des travaux antérieurs majeurs

b. Etat de l'art

- Proposer un état de l'art détaillé, crédible et compréhensible
- Indiquer les limites, les carences, les faiblesses, les manques, les besoins existants dans le domaine de recherche étudié
- Démontrer qu'il est essentiel de développer maintenant certains aspects dans le domaine de recherche afin de relever les challenges actuels
- Souligner que c'est un sujet qui a été sous exploré ou sous exploité jusqu'à présent et que le projet va permettre de répondre à des questions non résolues à ce jour
- Indiquer comment le projet va dépasser l'état de l'art de façon significative

c. Les objectifs

- Indiquer des objectifs précis, détaillés / cohérents, appropriés et pertinents / ambitieux, innovants / réalisables, mesurables et vérifiables / qui découlent de l'état de l'art / qui sont intégrés dans les activités de recherche et qui répondent aux hypothèses énoncées
- Formuler précisément la(es) hypothèse(s)
- Démontrer qu'ils permettront de dépasser l'état de l'art
- Décrire les nouvelles avancées, les nouveaux résultats attendus
- Indiquer que les objectifs sont en lien avec les travaux de recherche antérieurs du candidat et qu'ils sont crédibles de par les expertises respectives du candidat et de l'organisation hôte

➔ Ces trois points doivent permettre de mettre en évidence ce qui a été fait jusqu'à présent dans le domaine de recherche, les défis restants à relever et les objectifs du projet pour les surmonter.

Critère 1 : Excellence (2/8)

d. Un projet **crédible**

- Proposer un projet original, innovant, stimulant, pertinent, opportun / d'actualité
 - les aspects innovants doivent être détaillés, solides et contribuer à des applications efficaces
- Proposer un projet ambitieux mais crédible et réalisable :
 - identifier clairement la période
 - souligner les étapes, la stratégie à suivre afin de mener l'action à bien
 - décrire les nouvelles techniques qui apportent une contribution significative
- Souligner les aspects inter et multidisciplinaires :
 - exposition à des orientations scientifiques différentes via les équipes participantes
 - collaborations avec des acteurs appartenant à différentes disciplines et/ou différents secteurs mais qui sont pertinents pour le projet
 - large possibilité d'applications multidisciplinaires
 - contribution significative pour la carrière du candidat
- Indiquer la capacité du projet à traiter des problématiques critiques
- Mettre en avant la capacité à réaliser des avancées scientifiques dans le domaine, à obtenir de nouveaux résultats, de nouveaux savoirs
- Prendre en compte tous les aspects scientifiques (méthodes, procédures, facteurs, environnement)
- Respecter les aspects de genre et l'équilibre des genres ainsi que tout autre aspect de diversité
- Offrir de nouvelles perspectives de carrière au candidat

Critère 1 : Excellence (3/8)

d. Un projet **crédible** - suite

- Souligner les collaborations créées qui s'associent parfaitement avec les besoins du projet et qui sont bénéfiques pour la carrière du candidat
- Ne pas négliger les applications et les exploitations éventuelles (médicales, industrielles, etc.)
- Indiquer la concurrence, surtout quand il s'agit d'un domaine très actif
- Décrire les opportunités de réseaux et montrer comment le candidat va pouvoir interagir avec ces réseaux (à l'international, avec les deux secteurs [académique et non académique], etc.)
 - L'objectif est de démontrer et d'accroître la visibilité à l'international du candidat

e. Méthodologie & approches

- Détailler la méthodologie et les approches afin de traiter adéquatement les différents aspects de la proposition
- Proposer des approches innovantes, originales et adaptées pour le projet avec des méthodes actualisées
- Possibilité de proposer une méthodologie basée sur des procédures existantes, soutenue par des résultats préliminaires ou un travail préparatoire
- Proposer une méthodologie logiquement structurée et solide afin :
 - de couvrir toutes les étapes nécessaires pour atteindre les objectifs fixés
 - de prendre en compte tous les facteurs / paramètres
 - d'utiliser différentes approches innovantes (analytique, numérique, expérimentale, multidisciplinaire, complémentaires, etc.)
 - d'inclure des techniques de pointe

Critère 1 : Excellence (4/8)

f. Transfert de connaissances

- Détailler un transfert des connaissances significatif entre le chercheur et le bénéficiaire (plus-value dans les deux sens) renforçant ainsi la proposition et la collaboration
- Souligner ce transfert des connaissances avec le bénéficiaire mais également avec le partenaire associé dans le cadre d'une Global Postdoctoral Fellowship ou durant un secondment ou un placement.
- Démontrer la complémentarité évidente entre le candidat et le laboratoire permettant ainsi un haut potentiel de transfert
- Décrire toutes les acquisitions de compétences : scientifiques, techniques, transférables, complémentaires, personnelles
- Indiquer les méthodes de transfert (formation et encadrements de doctorants, conseil auprès du personnel du laboratoire, participation à des séminaires, réunions régulières avec le laboratoire, etc.)
- Indiquer que ce transfert de connaissances va renouveler et renforcer les compétences du lauréat et lui permettre d'en développer de nouvelles



Critère 1 : Excellence (5/8)

g. Les pratiques d'Open Science

- **Points d'attention :**

- ▶ Il n'est pas question dans cette partie des « *outreach actions* » qui font partie des activités de communication, de dissémination et d'exploitation (critère Impact).
 - ▶ Il est demandé aux experts évaluateurs de ne pas évaluer l'Open Access pour les publications examinées par les pairs. Cela reste une obligation contractuelle et est obligatoire par défaut.
-
- Prévoir un plan de gestion des données détaillé, clair et approprié
 - Détailler les pratiques à mettre en place
 - Traiter les aspects d'Open Science en matière de données (gestion, organisation standardisée, partage) et en matière de règle (source ouverte & plateforme de versions)
 - Intégrer les pratiques dans la méthodologie proposée
 - Suivre les principes de données FAIR (Faciles à trouver, Accessibles, Interopérables, Réutilisables)
 - Proposer des pratiques d'Open Science qui soient en adéquation avec le domaine de recherche étudié
 - Rendre les résultats transparents et accessibles aux communautés scientifique et non scientifique

Critère 1 : Excellence (6/8)

2. La formation

- Proposer un plan de formation détaillé, avec des objectifs réalistes. La formation doit être :
 - en lien avec le projet de recherche
 - complémentaire avec l'expérience passée du candidat
 - Pertinente vis-à-vis des objectifs de développement de carrière du candidat
 - Innovante (comporter des aspects innovants)
- Décrire toutes les formations proposées : scientifiques, transférables, complémentaires, techniques, personnelles (savoir-être)
- ➔ Ne pas oublier de décrire la formation donnée lors d'un secondment, d'un placement ou de la phase aller d'une Global Postdoctoral Fellowship !
- ➔ Ainsi, le plan de formation permet de renforcer les compétences actuelles du chercheur et de lui en apporter de nouvelles
- Permettre l'élargissement des opportunités et perspectives de carrière
- Souligner la **forte complémentarité** entre l'expérience passée du candidat et le projet proposé :
 - élargissement des compétences et des connaissances
 - meilleure visibilité au sein de la communauté scientifique
 - développement de ses réseaux
 - développement professionnel crédible pour acquérir une maturité et une indépendance scientifique
- Distinguer les connaissances, compétences et savoir-faire que va développer le candidat par rapport à son expertise passée
- Indiquer le planning et le format des formations (séminaires, modules, sur le terrain, etc.) ainsi que les personnes clefs qui en auront la charge
- Indiquer si les formations proposées seront accessibles aux personnes extérieures (étudiants en Master, Licence et Doctorat)
- Proposer un plan de développement de carrière qui sera revu régulièrement afin de mettre en place des mesures correctives si besoin

Critère 1 : Excellence (7/8)

3. Le candidat

- Démontrer la qualité du candidat :
 - publications de qualité
 - réalisations significatives
 - prix nationaux et internationaux
 - expériences à l'Europe et à l'International
 - enseignement et encadrement
 - obtention et gestion de financements
 - participation à des projets collaboratifs, des séminaires et des conférences → excellente visibilité au sein de la communauté scientifique
 - capacité d'adaptation à différentes cultures et différents environnements (scientifique, géographique, non académique, etc.)
 - membre de réseaux internationaux
 - chercheur motivé
 - etc.
 - Ne négliger aucune compétence autre que scientifique qui pourrait avoir un impact positif sur le projet
 - Etre capable de faire preuve d'initiatives, avoir des qualités de meneur et être reconnu dans le domaine
 - Montrer l'adéquation entre le candidat et l'encadrant, les objectifs du projet et l'organisation hôte
 - Démontrer que le candidat a la capacité de mener un tel projet
 - Souligner le potentiel du candidat à se construire un CV solide afin d'atteindre une maturité et une indépendance professionnelles
- ➔ Les compétences développées par le passé ajoutées aux compétences acquises durant la bourse : combinaison gagnante à la fois pour renforcer l'indépendance et la maturité professionnelles du candidat et pour garantir le succès du projet.
- ➔ La carrière du chercheur est prise en compte au moment de l'évaluation.

Critère 1 : Excellence (8/8)

4. L'encadrant & l'encadrement

- Mettre en exergue sa qualité, ses compétences, son expérience, sa reconnaissance dans le domaine et son engagement dans le projet ; le tout en cohérence avec les objectifs du projet
- Souligner son réseau scientifique et ses collaborations
- Indiquer s'il a l'expérience des projets européens
- Démontrer ses capacités à former et encadrer des chercheurs (jeunes et expérimentés, lauréats AMSC)

→ Ne pas oublier l'encadrant lors du secondment ou d'un placement (le cas échéant) ou de la phase aller de la Global Postdoctoral Fellowship !

Critère 2 : Impact (1/6)

1. Le plan de carrière

- Acquérir, diversifier et consolider les compétences scientifiques, techniques (de pointe, expérimentales, etc.), transférables, complémentaires et personnelles (ex. rédaction de proposition, gestion de projet, enseignement, encadrement, leadership, organisation de conférence ou d'atelier, application industrielle)
- Démontrer que l'expérience passée du candidat + l'expérience acquise durant la bourse offre une combinaison gagnante pour la suite de sa carrière (**sur du long terme**)
- Offrir de nouvelles perspectives de carrière et maximiser l'employabilité, la compétitivité
- Offrir la possibilité de travailler dans un environnement multidisciplinaire et stimulant
- Atteindre une position de chercheur indépendant (création d'équipe, financement, poste permanent)
- Elargir les réseaux (nationaux, européens, internationaux), les collaborations et les coopérations du candidat afin d'obtenir une meilleure visibilité (ex: va booster les recherches de postes pour la suite de sa carrière)
- Bénéficier d'une exposition intersectorielle
- Profiter d'un domaine de recherche ou d'un laboratoire émergent : permettre au candidat de contribuer aux avancées dans le domaine ou dans l'infrastructure
- Définir un plan de carrière crédible sur du long terme
- Ouverture vers de nouvelles perspectives dans les recherches

➔ Démontrer que la bourse va renforcer le profil du chercheur et, ainsi, avoir un impact positif sur la suite de sa carrière (ex: va permettre au chercheur de devenir indépendant dans ses recherches, perspective d'un poste permanent, etc.)

Critère 2 : Impact (2/6)

Communication, dissémination, exploitation : définitions

- **Exploitation** : future utilisation des résultats du projet par le chercheur ou par son établissement d'accueil (peut être commerciale, mais aussi à des fins de recherche, de l'enseignement etc.)
- **Dissémination** : transmission des résultats du projet à leur potentiels utilisateurs finaux (aussi bien académiques que non-académiques), en dehors du projet
- **Communication** : sensibiliser les citoyens aux enjeux de votre projet, montrer l'impact de votre recherche sur la vie de tous les jours

Vous devez proposer des plans ciblés de communication et de dissémination.

Faites-vous aider sur ces questions par les services support de vos établissements d'accueil.

Critère 2 : Impact (3/6)

2. Communication et dissémination des résultats

- **Décrire les mesures de communication et de dissémination**
- **Détailler une stratégie ciblée, originale, solide et réaliste**
- **Intégrer les mesures d'action de façon précise dans le Gantt Chart**
- **Entreprendre des activités adéquates :**
 - à différentes échelles : locale, régionale, nationale, etc. => bien identifier les cibles pertinentes
 - à différents termes : court, moyen, long
 - par différents canaux : journaux, livres, newsletters, radio, site institutionnel, portails scientifiques, conférences, ateliers dans les écoles, universités, cours, concours, expositions, animations vidéos, jeux vidéos, applications, visualisations artistiques, plateforme expérimentale, réseaux sociaux, partage public de logiciel, journées Portes Ouvertes, festivals, ambassadeur des Marie S. Curie, interaction avec d'autres projets européens, secondments, etc.
 - adaptées afin de prendre en compte tous les publics : grand public, étudiants, association de patients, cliniciens, industrie, décideurs politiques, ONG, publics ciblés (ex. : âge, zone géographique, femmes, touristes), etc.
- **Souligner l'implication et la mobilisation du public au travers de ces actions spécifiques (« public engagement »)**
- **Indiquer l'implication personnelle du candidat dans ces activités de dissémination, de sensibilisation du grand public**
- **Utiliser l'expérience passée du candidat pour ce type d'activités** (ex. : expert en communication grâce à la participation à de nombreux séminaires et conférences, qualité de journaliste free-lance, collaboration avec la radio, formation en communication et dissémination des résultats, etc.)
- **S'appuyer sur les compétences et services existants de l'institut** (ex. : département des relations publiques → Presse, expérience du bénéficiaire en matière de communication avec des non spécialistes, etc.)

➔ Ne pas oublier d'intégrer des indicateurs pour mesurer l'impact de ces activités en fin de projet !

Critère 2 : Impact (4/6)

3. Exploitation & Propriété intellectuelle

- Penser à une stratégie d'exploitation réaliste, exhaustive et faisable
- Décrire les mesures d'exploitation des résultats
- Décrire l'approche commerciale (le cas échéant)
- Inclure l'exploitation des résultats dans le Gantt Chart
- Veiller à une stratégie pour le transfert de technologie
- Décrire les problématiques liées à la propriété intellectuelle
- Ne pas négliger la gestion, la protection, l'exploitation et la commercialisation de la propriété intellectuelle
- S'appuyer sur l'expérience du candidat, l'encadrant et du laboratoire
- S'appuyer sur les services de l'organisation hôte (service dédié)

Critère 2 : Impact (5/6)

4. Retombées

- Mettre en évidence l'impact sur la carrière du chercheur : quelles nouvelles portes ce projet va lui ouvrir ?
- Montrer l'impact sur la thématique de recherche (direct et à plus long terme), la communauté scientifique et la société européenne
- Ne pas oublier l'impact sur les acteurs potentiellement concernés par cette recherche (ex. : hôpitaux, secteur non académique, etc.)
- Choisir la bonne stratégie pour maximiser la contribution de la bourse sur l'excellence scientifique et la compétitivité européenne
- Créer une synergie de longue durée entre les laboratoires européens
- Démontrer les bénéfices pour l'organisation hôte grâce aux connaissances et l'expertise du candidat
- Souligner les bénéfices du « secondment »
- Penser à la potentielle valeur commerciale
- Montrer l'importance de la participation des partenaires non académiques



Critère 2 : Impact (6/6)

5. Ampleur et importance

- Proposer une liste des impacts pertinente et réaliste
- Bien démontrer et décrire l'impact du projet sur le monde **scientifique, économique, sociétal** et le **lien avec les résultats** attendus. Exemples :
 - potentiellement révéler de nouveaux liens entre différentes disciplines
 - contribution aux Objectifs de Développement Durable ou EU Green Deal
 - impact liés aux orientations stratégiques de Horizon Europe
- Être en capacité de **quantifier** l'impact sociétal et économique et décrire
- Démontrer l'impact au-delà de la fin du projet (**long terme**)
- Qualité de l'implication des parties prenantes dans les activités
- Bien distinguer l'impact pendant la phase aller et la phase retour

Critère 3 : Mise en œuvre (1/6)

1. Plan de travail (Work plan)

- Rédiger un plan de travail structuré, faisable, crédible, flexible
- Proposer un plan de travail cohérence avec les objectifs du projet
- Le relier avec le plan personnel de développement de carrière du candidat
- (si applicable) Penser à une chronologie logique : de la recherche fondamentale à la mise sur le marché
- Inclure tous les livrables et jalons (« *milestones* ») nécessaires afin de garantir le succès du projet

2. Tâches (Work packages - WP)

- Décrire chaque tâche (WP) afin de justifier efficacement le **temps et les ressources alloués**, tant les WP scientifiques que les non-scientifiques
- Articuler les différentes tâches de façon appropriée et efficace
 - ➔ Ne pas négliger le Gantt Chart :
 - structuré et directement lié aux objectifs du projet
 - proposant un calendrier adéquat pour la réalisation des différentes tâches et **en montrer la progression**
 - toute activité doit apparaître avec la durée allouée : tâches scientifiques, livrables, jalons, formation, dissémination, communication, gestion, secondments, etc.
- Indiquer les interactions entre les différentes tâches (WP)
- Etablir un planning réaliste dans le temps
- Proposer une répartition adéquate des tâches et des ressources :
 - basée sur les ressources disponibles chez l'institution hôte, le partenaire associé, les collaborateurs au sein du réseau du laboratoire
 - basée sur l'expérience antérieure du candidat
 - aide d'un assistant ingénieur, d'un étudiant (master, doctorant) pour réaliser des points spécifiques du projet dans le temps imparti de la bourse

Critère 3 : Mise en œuvre (2/6)

2. Tâches (Work packages - WP) - suite

- Indiquer la répartition personne/mois par WP
- Ne pas sous-estimer le temps que peuvent prendre certaines activités (demandes expérimentales, besoin d'acquérir une compétence au préalable de l'expérience, secondments, publication, traduction d'un livre, analyse de données, etc.)
- Ne pas oublier un WP « non technique » afin de suivre les activités « non techniques » telles que la formation, la communication et la dissémination ainsi que le management
- Souligner la contribution et l'implication du candidat dans les activités de recherche et de formation

3. Etapes (milestones) & objectifs (deliverables)

- Décrire les étapes et les objectifs de façon détaillée, organisée, réaliste et qui répondent aux attentes du projet
- Les inclure dans le Gantt Chart
- Indiquer des objectifs intermédiaires en nombre suffisant pour :
 - suivre et évaluer la progression du projet
 - permettre la mise en place de mesures correctives en cas de problème
- Différencier les « étapes » des « objectifs »

➔ Si les *work packages*, les *milestones* et les *deliverables* forment une chaîne logique cela garantira un *work plan* crédible et cohérent ainsi qu'une mise en œuvre réussie du projet.

Critère 3 : Mise en œuvre (3/6)

4. Risques (risks)

- Evaluer et décrire les risques qui pourraient nuire au projet (scientifique et **administratif**).
- Prévoir des mesures correctives appropriées, voire des plans B (preuve de la maturité scientifique du candidat)

5. Procédure de suivi (monitoring process)

- Indiquer le suivi régulier du projet et du développement de carrière du chercheur par le(s) superviseur(s) (organisation bénéficiaire, partenaire associé, secondment, placement) : réunions, rapports, entretiens, mails, indicateurs, etc.
 - ➔ Ne pas oublier la fréquence ainsi que les modalités de ces rencontres. Attention aux secondement et placements !
- Montrer l'expérience du/des superviseur(s) en termes de suivi de projet
- Démontrer l'interaction entre le chercheur, l'équipe de recherche et le candidat afin de faire avancer le projet, de discuter des avancées et des difficultés rencontrées, etc. et de garantir un développement optimal du projet

Critère 3 : Mise en œuvre (4/6)

6. Laboratoire d'accueil (host lab) et partenaire(s) associé(s) (GF phase aller, secondment, placement)

- Décrire l'excellence de l'environnement scientifique ainsi que les infrastructures, les équipements et les technologies de pointe mis à disposition du chercheur (et, si possible, l'exclusivité de ces dispositifs)
- Montrer que vous avez fait les démarches nécessaires pour vous assurer d'avoir accès à ces dispositifs
- Souligner que tous ces dispositifs sont en adéquation avec les objectifs et contribuent à la réalisation du projet
- Souligner la qualité de l'environnement scientifique : expertise scientifique et expérimentale, collaborations, réseaux, reconnaissance internationale, activité multidisciplinaire, culture de l'excellence, ressources humaines, etc.
- Appuyer la complémentarité entre les différents participants du projet (bénéficiaire, partenaire, candidat)

7. Institution d'accueil (host institution) et partenaire(s) associé(s) (GF phase aller, secondment, placement)

- Souligner les compétences, l'expérience, la qualité et la complémentarité avec les activités du candidat et les objectifs du projet (contribution à la réussite du projet)
- Montrer l'engagement crédible, la contribution réelle au projet et le soutien effectif auprès du candidat au niveau des activités de recherche et de formation
- Mettre en évidence l'expérience en matière d'accueil de chercheurs ainsi que tous les mécanismes administratifs pour les accompagner
- Mettre en évidence l'expérience en matière de gestion de contrats AMSC et autres financements européens
- Souligner les interactions avec les publics spécifiques (association de patients, groupes pharmaceutiques, agriculteurs, cliniciens, etc.)

Critère 3 : Mise en œuvre (5/6)

8. Secondment & placement

- Démontrer la plus-value et la pertinence pour le projet
- Permettre le développement de compétences additionnelles et d'aspects multidisciplinaires
- Souligner que le partenaire associé dispose d'une infrastructure de recherche :
 - de qualité, avec des équipements et des installations de pointe
 - nécessaire pour la réalisation des activités du projet
- Indiquer l'engagement du partenaire associé
- Démontrer que la durée et la période dédiées au *secondment/placement* sont pertinentes et opportunes

9. Gestion administrative et financière du projet

- Souligner l'infrastructure de qualité à disposition pour une gestion crédible et appropriée du projet
- Décrire les arrangements pratiques et administratifs pour la mise en œuvre du projet
- Décrire la manière dont la gestion financière du projet sera opérée
- Mettre en évidence les services mis à la disposition du chercheur pour une gestion efficace (ex : Service valorisation, propriété intellectuelle, montage, RH, financier, etc.)
- Indiquer l'implication du candidat dans ces activités et s'appuyer sur ses compétences si possible

Critère 3 : Mise en œuvre (6/6)

10. Hosting arrangements (dont l'intégration du lauréat)

- Démontrer les aménagements afin de garantir un démarrage du projet sans problème, une intégration optimale du chercheur et d'excellentes conditions de travail :
 - soutien administratif pour l'accueil des chercheurs
 - insertion dans les différents domaines d'expertise et les différentes disciplines
 - activités garantissant l'intégration du lauréat (réunions de laboratoire, séminaires, etc.)
 - création d'une synergie entre les membres de l'équipe et l'émergence d'un chercheur indépendant
 - coopération avec des chercheurs expérimentés
 - évènements afin de promouvoir les relations sociales et professionnelles parmi les membres de l'organisme
 - aménagements en adéquation avec la Charte et le Code
 - collaborations existantes entre le candidat et le laboratoire (bénéficiaire ou partenaire)
 - conseils afin de reprendre sa carrière de recherche après une interruption
 - flexibilité entre vie professionnelle et vie personnelle

➔ **Nota Bene : Ne pas oublier les organismes accueillant les secondments, les placements et les phases aller des Global Postdoctoral Fellowships !**